



Nicolas TRAMIER
06 15 35 00 17

nicolas.tramier@rep.fr

BALAREP

*Produit filmogène pour la protection des côtes
et de toutes les zones portuaires*

CARACTERISTIQUES

Référence : **BALAREP**

- Poudre fine, beige clair, inodore.
- Densité : 0,75-0,85 g/cm³.
- Solubilité dans l'eau : 2 à 10 % maximum.
- Non toxique et non corrosif.
- Biodégradable.

APPLICATIONS

Le **BALAREP** est un produit préventif qui empêche les hydrocarbures d'adhérer aux surfaces solides. Il protège les côtes et les infrastructures portuaires des souillures dues aux marées noires. On peut aussi l'utiliser pour protéger les coques de bateaux ou du matériel susceptible de rentrer en contact avec le polluant.

Le **BALAREP** doit être dilué dans de l'eau et appliqué au pulvérisateur avant l'arrivée des éléments polluants. Le temps de séchage du produit varie selon les conditions climatiques, de 1 heure à 4 heures. Il est notablement diminué lorsque la préparation se fait à l'eau chaude.

Grâce à ses liaisons avec le calcium naturel du milieu, le **BALAREP** forme un film adhésif qui réduit la capacité des hydrocarbures à se coller sur les supports traités et facilite les opérations de nettoyage des surfaces polluées. Une fois appliqué, le **BALAREP** a une durée de vie de 5 à 8 jours. Renouveler l'application si nécessaire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la solution **BALAREP** :

Pour obtenir un film homogène, une solution peu visqueuse est conseillée (< 100 cPs).

A 20°C, pour une viscosité de 100 cPs, préparer une solution à 5 g/litre en ajoutant le **BALAREP** dans l'eau, froide ou chaude. En utilisant de l'eau chaude, le temps de préparation est divisé par deux (10 minutes à 55°C contre 20 minutes à 23°C).

Mise en oeuvre de la solution **BALAREP** :

Pour pulvériser la solution et former un film couvrant, plusieurs équipements peuvent être utilisés selon l'accessibilité au site :

- Brumisateurs,
- Rampe hélicoptée,
- Pulvérisateur dorsal (type pesticide),
- Canne brouillard, etc.

Pouvoir couvrant : 2 m² pour 1 litre de solution pour une dilution de 5g de **BALAREP** par litre d'eau.

S.A. au capital de 540 000 € - Siret 340 607 324 00027 – APE 2059 Z



Ces informations ne peuvent en aucun cas constituer une garantie. Elles découlent d'expériences Connues et sont données à titre indicatif pour guider l'utilisateur dans ses premières applications.





Nicolas TRAMIER
06 15 35 00 17
nicolas.tramier@rep.fr

Nettoyage des surfaces souillées :

La surface polluée étant rarement plane, il arrive fréquemment que le polluant reste posé sur le support. Un simple jet d'eau douce ou d'eau de mer (basse pression) suffit pour le décoller. Il convient de commencer le nettoyage par le haut du support car selon le matériel de nettoyage utilisé, un jet puissant pourrait casser le film.

Une fois que le polluant a été nettoyé, il faut le récupérer au moyen d'absorbants par exemple.

CONDITIONNEMENT & STOCKAGE

Seau plastique de 30 L / 25 kg.
Conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

SECURITE

Le **BALAREP** n'est pas un produit dangereux, mais son caractère hydrophile peut le rendre irritant pour les personnes sensibles. Nous conseillons de porter des gants et des lunettes protectrices. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse et rincer abondamment. En cas de contact avec les yeux, laver à l'eau claire.

ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

Selon les études effectuées par le CEDRE, par le Laboratoire de Biologie Marine de l'Université de Bretagne Occidentale et le Laboratoire Botanique de l'Université de Rennes, l'utilisation du filmogène **BALAREP** n'a pas d'impact sur la faune sédimentaire et sur les plantes de marais.

Ces études montrent que l'évolution de la vie animale et végétale ne présente pas de différence entre les parcelles traitées et les parcelles intactes (non souillées et non traitées) : Le **BALAREP** ne nuit pas aux organismes en place à l'origine et n'empêche pas les échanges gazeux entre l'air et le substrat.

Le **BALAREP** a été utilisé sur les pollutions de l'ERIKA et du PRESTIGE pour protéger des zones portuaires, des écluses, les coques des bateaux de la Marine Nationale et même la coque du NAUTILE qui est descendu explorer l'épave de l'ERIKA à 120m de profondeur.

Le **BALAREP** fait l'objet d'un brevet déposé par ELF AQUITAINE.